

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 JUILLET 2019

Membres présents : M. CLAQUIN, Me QUENTEL, Me DRÉAN, M. ÉVAIN, M. CHAUVIN, Me ROHMER, Me CHÉHÈRE, Me ROUSSEL, Me DAVALO, Me DENOUAL, Me ALTMAYER, M. LÉCHENET, M. LE BARILLEC, M. ROGER

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par M. le Principal à 17 h 25.

L'ordre du jour est présenté,

1. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1.1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 4 avril 2019

Le procès-verbal du conseil d'administration du 4 avril 2019 a été approuvé à l'unanimité.

1.2 Autorisation de recruter des contrats ASEN durant l'année scolaire 2019-2020

Me DREAN précise qu'au stade actuel, il n'y a pas de recrutement prévu, mais que cela pourrait s'avérer nécessaire en cas de départ d'un ASEN en cours d'année.

M. LECHENET demande si la législation prévoit une augmentation du nombre d'ASEN au vu de la hausse prévue de nos effectifs. Me DREAN précise qu'il y a déjà eu une augmentation des postes depuis 2 ou 3 ans.

L'autorisation a été approuvée à l'unanimité.

2- AFFAIRES FINANCIÈRES

2.1 Ventilation des crédits pédagogiques

Me QUENTEL propose la ventilation de crédits pédagogiques à hauteur de 2 406 euros de la manière suivante :

- Achat de carnets de liaison : 685,44 euros
- Droits de reprographie : 480,15 euros
- Achat de manuels scolaires : 1 240,41 euros [en plus d'un reliquat de 3 211,23 euros d'une dotation exceptionnelle versée lors de la refonte des programmes]

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 Choix des manuels scolaires

Pour information, Me QUENTEL précise qu'il n'y aura pas de changement de manuels pour l'année 2019-2020, des collections ont simplement été complétées afin de permettre aux professeurs de disposer de manuels supplémentaires dans les classes, ce qui permet de dispenser les élèves d'apporter le leur au collège.

Satisfaction des parents d'élèves

2.3 Dotation fonds sociaux

Me QUENTEL propose le versement des 2 155 euros de reliquat du fonds social sur le fonds social collégien en précisant qu'il peut être utilisé aussi pour financer le fonds social cantine, alors que l'inverse n'est pas autorisé.

M. CLAQUIN précise que ce reliquat est dû à des familles qui ne font pas de demandes de fonds sociaux alors qu'elles pourraient en bénéficier, le paradoxe étant que parallèlement plusieurs dossiers sont chez l'huissier pour non paiement de la cantine.

La proposition de ventilation des fonds sociaux est adoptée à l'unanimité.

2.4 Conventions groupement de commande

Me QUENTEL propose la réactualisation des conventions constitutives d'un groupement de services

pour un marché académique sur la maintenance des systèmes de sécurité incendie, et sur un marché départemental sur l'alimentation et le technique. Elle précise que refuser cette modification entraînerait la sortie du groupement et donc un surcoût pour les achats futurs. La réactualisation des conventions est adoptée à l'unanimité.

2.5 Bilan des voyages

Pour information, Me QUENTEL dresse le bilan des voyages scolaires organisés cette année :

- Allemagne : 17 élèves de 3^e en échange [partenariat avec le collège Beaumanoir]. Coût total pour le collège : 371,25 euros par élève. Coût total pour les familles : 270 euros par élève [participation du FSE à hauteur de 10 euros et de l'APE à hauteur de 5 euros].

M. CLAQUIN précise que Me PERCHARD ne souhaite pas renouveler l'échange l'an prochain mais proposerait à la place un voyage en Bavière.

- Pays de la Loire : 70 élèves de 5^e. Coût total pour le collège : 321 euros par élève. Coût total pour les familles : 260 euros par élève [participation du FSE à hauteur de 10 euros et de l'APE à hauteur de 5 euros].

- Grande-Bretagne : 81 élèves de 4^e. Coût total pour le collège : 261,49 euros par élève. Coût total pour les familles : 205 euros par élève [participation du FSE à hauteur de 20 euros et de l'APE à hauteur de 5 euros].

- Espagne : 51 élèves de 3^e. Coût total pour le collège : 265,33 euros par élève. Coût total pour les familles : 245 euros par élève [participation du FSE à hauteur de 10 euros et de l'APE à hauteur de 5 euros]. Me QUENTEL précise qu'il existe un contentieux avec l'organisme qui réclame le paiement pour 58 élèves inscrits au départ alors qu'ils ont fait les réservations pour 51 élèves, preuve qu'ils avaient bien enregistré les annulations.

Les parents précisent que l'APE demande des subventions auprès des communes où habitent les élèves partant en voyage, et que certaines d'entre elles acceptent d'en payer, somme qui est alors reversée aux familles bénéficiaires.

2.6 Décision budgétaire modificative

Pour information, Me QUENTEL rappelle que cette modification concerne la ventilation des crédits pédagogiques et des fonds sociaux votés plus tôt [voir points 2.1 et 2.3].

2.7 Avenant à la convention de prêt des ordinateurs à Beaumanoir

La principale du collège de Beaumanoir sollicite l'autorisation d'assurer la destruction des 8 ordinateurs prêtés par le collège Yves Coppens [décision du 22/11/2018], une fois ceux-ci mis au rebut.

L'avenant à la convention est adopté à l'unanimité.

2.8 Avenant à la convention constitutive du GRETA de Bretagne sud

Cet avenant concerne la formulation de certains mots de la convention. M. CLAQUIN précise que si le collège ne semble pas directement concerné puisque ces formations sont principalement dispensées dans des lycées, elles pourraient néanmoins se dérouler également dans des collèges. L'avenant est adopté à l'unanimité.

2.9 Convention pour la course d'orientation

Suite à la privatisation d'une partie des terrains situés à proximité du collège et utilisés jusqu'à présent pour l'organisation de courses d'orientation par les professeurs d'EPS, M. CLAQUIN soumet à l'approbation du conseil une convention passée avec la mairie de Malestroit, Me KALCK et M. FLEURY, propriétaires de parcelles boisées au-dessus du collège St-Julien, afin de les utiliser pour les courses d'orientation avec l'installation de balises. M. LECHENET, professeur d'EPS, précise que le site est plus loin du collège mais plus adapté également à ce type d'activité.

La convention est acceptée à l'unanimité.

2.10 Sortie d'inventaire du CDI

Me QUENTEL propose la sortie d'inventaire de plusieurs livres anciens du CDI pour une mise au rebut.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3- VIE SCOLAIRE ET PÉDAGOGIE

3.1 Bilan CESC-UNSS-CDI-FSE

M. le Principal propose de reporter ce bilan au conseil d'administration de novembre 2019 afin de l'intégrer au rapport d'activité qui sera fait à cette date.

Le conseil approuve cette proposition.

Quelques points sont toutefois évoqués :

- Une augmentation importante d'exclusions temporaires cette année, due en grande partie au niveau 4^e. M. CLAQUIN précise que le niveau 3^e de l'année prochaine devrait être plus calme suite au départ de plusieurs élèves vers la voie prépa-pro.

- Les parents souhaiteraient que certaines actions concernant les addictions, la consommation de produits illicites ou l'usage des réseaux sociaux soient développées un peu plus tôt au collège.

- M. EVAÏN signale le faible nombre de dégradations commises au collège mais que par contre de nombreux élèves circulent dans les couloirs en dehors des heures autorisées.

- M. LECHENET signale que le taux d'adhésion à l'AS s'élève à 42 % cette année. Il précise également que cette année un tournoi de badminton a été organisé, en plus de ceux de hand et de volley et que cela sera probablement renouvelé l'année prochaine.

Les parents remercient les professeurs d'EPS pour leur implication sur les sorties UNSS des mercredis.

3.2 Bilan orientation

M. le Principal présente le bilan des orientations post 3^e de cette année :

- 41 élèves [soit 56 % des effectifs] partent en 2^{de} générale, la plupart vers des lycées publics [Guer principalement]

- 22 élèves [22 % des effectifs] partent en 2^{de} pro ou en CAP

- 8 élèves [11 % des effectifs] partent en apprentissage

- 2 élèves partant vers la voie professionnelle n'ont pas été affectés pour l'instant.

M. CLAQUIN précise que le nombre d'élèves partant vers la voie professionnelle augmente mais que cette augmentation se constate aussi sur plusieurs autres établissements. Il remercie également les professeurs principaux de 4^e et de 3^e pour le travail réalisé auprès des élèves concernant leur orientation.

3.3 DGH 2019/2020

Pour information, M. CLAQUIN informe le conseil d'administration que les professeurs ont envoyé un courrier à la DASEN pour réclamer les 3 heures manquantes pour l'ouverture d'une 4^e classe de 6^e [26 heures allouées à cette ouverture contre 29 heures pour les 3 autres 6^e].

Il précise que des dédoublements ont été réalisés, principalement sur le niveau 6^e [en lettres, anglais, technologie et sciences] car ce sera le niveau le plus chargé. Des dédoublements ont été réalisés au cas par cas sur les niveaux de 4^e et de 3^e, mais pas en 5^e où les classes ne dépasseront pas 20-21 élèves.

Des BMP ont été demandés pour 18 heures en français [Me HUARD ?], 8,5 heures en anglais, 3,5 heures en histoire, 10 heures en maths [M. CLAQUIN précise qu'il demande à ce que le poste ne soit pas occupé par un stagiaire pour ne pas avoir d'incidence négative sur les services des professeurs déjà en poste, mais que pour l'instant sa demande n'est pas entendue], 4 heures en SVT et 9 heures en EPS.

3.4 Questions diverses

Aucune question diverse n'a été portée à connaissance.

M. CLAQUIN remercie les membres du conseil d'administration pour sa dernière réunion avant mutation dans son nouvel établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

Fait le jeudi 4 juillet 2019,

C. ROGER, secrétaire de séance.